

De Laurie à Peyrusse (étape 4 du Tour des Vaches Rouges)

Cézallier - Laurie



(Achile De Lievre)



Cette étape vous emmènera à travers les différents paysages que le Cézallier a à vous offrir, vous découvrirez aussi le savoir-faire local.

Entre vallées, bois et plateaux, vous pourrez également profiter de la vue sur la tour médiévale de Colombine implantée sur une ancienne motte féodale, d'un joli pont en pierre qui traverse La Sianne, au moulin de Fournial. Mais vous traverserez aussi les estives quittant peu à peu le Cézallier boisé et sauvage.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h

Longueur : 19.0 km

Dénivelé positif : 629 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : De Laurie

Arrivée : Parking à l'entrée du village sous la Mairie

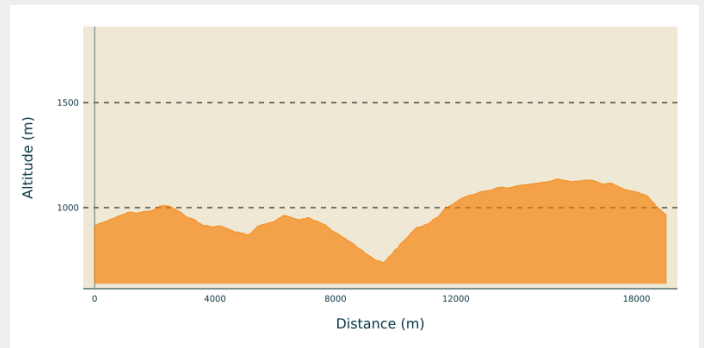
Communes : 1. Laurie

2. Molèdes

3. Charmensac

4. Peyrusse

Profil altimétrique



Altitude min 738 m Altitude max 1136 m

Départ : Depuis Laurie, remonter la route empruntée la veille et emprunter la piste en gravier qui part à gauche après le panneau de sortie du village.

1. Au Y prendre à gauche, contourner le bosquet et récupérer le sentier en gravier en face et continuer à gauche. Prendre ensuite la première à gauche et maintenir la droite jusqu'à retrouver la route.
2. A la route prendre à gauche en épingle, puis 100m plus loin prendre à droite en épingle aussi via un petit sentier. Traverser Foulières en contre bas en maintenant la droite et retrouver un sentier en caillou en herbe, continuer à descendre sur 2 km. Suivre ce sentier principal qui va passer une butte, traverser le hameau de La Bastide et entamer une grande descente en restant sur la route jusqu'à retrouver la D9.
3. A la D9, prendre à droite puis tout de suite à gauche vers le chemin qui descend vers La Sianne. Juste avant le moulin prendre à gauche et traverser le point en pierre pour emprunter un sentier caillouteux qui monte sur 4 km.
4. Traverser le hameau de Le Bru et quitter la route principale par la gauche au niveau du parking près de la fontaine. Passer devant les bulles à verres et emprunter le sentier en gravier à droite.
5. Arrivé à la route, prendre à droite puis immédiatement à gauche et au Y bifurquer à droite. Suivre le sentier qui opère un virage à 90° à gauche.
6. A la route, prendre à droite puis immédiatement à gauche entre les prés sur 400m. Laisser le sentier enherbé qui continue devant vous et tourner à gauche. Arrivé à une ferme prendre à gauche en épingle puis prendre à droite, avant le hameau, en arrivant à la route principale et continuer sur celle-ci sur 800m.
7. Au tournant en épingle continuer tout droit vers le sentier enherbé qui descend dans la forêt, retrouver la route. Descendre à droite au village de Peyrusse.

Sur votre chemin...



La salamandre tachetée (A)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Veillez à respecter l'environnement dans lequel vous vous trouvez : emportez vos déchets, évitez de déranger les espèces sauvages et domestiques.
- Chiens interdits même tenus en laisse.
- Traversée d'estives.
- Merci de votre contribution à la préservation aux espaces que vous parcourez.

Sur votre chemin...



La salamandre tachetée (A)

Il faudra se lever tôt, ou se coucher tard pour la voir... puisqu'elle vit plutôt la nuit. Sa silhouette est à la fois allongée et boudinée : quatre membres épais terminés par des doigts et orteils non plamés. Quant à sa coloration dorsale, elle comporte des taches d'un jaune vif plus ou moins étendues et nombreuses, sur un fond noirâtre. Elle habite essentiellement dans les forêts de feuillus ou mixte. Encore largement distribuée sur l'ensemble du territoire métropolitain, la Salamandre tachetée souffre de la destruction de ses habitats aquatiques de reproduction et pâtit grandement de la circulation routière lors des migrations de reproduction.

Crédit photo : S.Wroza